

**ROLLE** L'abattoir régional est contraint de déménager d'ici à 2017 pour faire place à la voirie, dont toutes les activités seraient alors réunies sur le site de la route des Quatre-Communes.

# Abattoirs cherchent nouvel abri

JOCELYNE LAURENT  
jlaurent@lacote.ch

«Si on ne trouve pas un nouvel emplacement pour l'abattoir régional de Rolle et si celui de Vich ferme, il n'y aura plus d'abattoirs entre Genève et Lausanne, prévient Charles-Bernard Bolay, membre du comité de la Coopérative de l'abattoir régional de Rolle et environs (CARRE). Un abattoir de proximité est essentiel pour les districts de Nyon et de Morges.» Depuis que les autorités rolloises ont annoncé qu'elles résilieraient le bail à son échéance du 30 juin 2017, le groupe de travail chargé de trouver une solution n'a pas chômé.

Pour l'heure, quatre pistes sont à l'étude, dont une à la faveur du CARRE. «Franchement, pour tout le monde, cela serait mieux que les abattoirs puissent rester à Rolle, ce qui ne nous empêche pas de continuer à chercher d'autres solutions acceptables pour tous», relève Charles-Bernard Bolay, qui fait partie du groupe de travail. L'espoir de la coopérative est qu'un propriétaire agricole mette à disposition de la commune de Rolle une parcelle afin d'accueillir toutes les activités de la voirie. Car c'est en raison du futur transfert de toutes les infrastructures nécessaires à la voirie sur un seul site, que l'Exécutif rollois avait décidé de mettre fin au bail. «Si le CARRE venait avec une proposition concrète, la Municipalité serait prête à l'étudier», relève Josephine Byrne Garelli, municipale, qui souligne toutefois que le changement d'affectation d'une zone est un processus parfois semé d'embûches.



La Coopérative de l'abattoir de Rolle et environs met tout en œuvre afin de trouver un nouvel emplacement pour ses activités. Elle souhaite maintenir un abattoir dans la région, mettant en avant les atouts d'une production régionale pour une consommation locale. SAMUEL FROMHOLD

Si cette solution ne se concrétise pas, trois autres pistes sont à l'étude. La première serait de racheter l'actuel abattoir, privé, de Claude Richard, à Vich, bientôt à la retraite. Dans ce cas, il s'agirait, d'une part, de convenir avec l'actuel propriétaire d'un prix d'achat – le CARRE n'est pas le seul intéressé par la transaction – et, d'autre part, d'obtenir le soutien des autorités de Vich. En outre, si la transaction se réalisait, il

faudrait obligatoirement agrandir le site.

## Soutien politique à gagner

«Nous avons déjà contacté Claude Richard et lui avons proposé un prix d'achat qui correspond à notre budget en vue des transformations à réaliser», explique Charles-Bernard Bolay. Il faudrait doubler la capacité actuelle et aménager des locaux pour recevoir les bêtes et créer une chaîne d'abattage pour les porcs.

Il existe également des pourparlers avec un propriétaire privé pour un autre emplacement. Par ailleurs, une zone artisanale, à légaliser, proche de l'ancien moulin du Vernay, sur la commune de Bursins, pourrait être créée et dans ce cas accueillir un abattoir.

Le groupe de travail est appuyé dans ses démarches par les autorités rolloises et également par

Prometerre. «On attend que les politiques mouillent leur chemise et se positionnent sur leur volonté de maintenir ou pas un abattoir régional», conclut Charles-Bernard Bolay.

«Le Conseil régional a dans ce dossier un rôle de consultation, d'accompagnement et de soutien du projet et au besoin d'aide logistique. Le soutien financier, c'est à voir. Si le CARRE devait faire une

demande de prêt LADE (loi sur l'appui au développement économique), on soutiendrait la demande», informe Denis Dumarteray, membre du comité de direction du Conseil régional du district de Nyon. Depuis que la nouvelle est tombée, une quarantaine de personnes, non membres de la coopérative, a signé une pétition afin qu'un abattoir régional soit maintenu. ●

«Franchement, pour tout le monde, ce serait mieux que les abattoirs puissent rester à Rolle.»

CHARLES-BERNARD BOLAY DU COMITÉ DU CARRE

## UN OUTIL DE TRANSFORMATION LOCAL

Sur La Côte, seuls subsistent deux abattoirs: celui de Rolle et un, privé, à Vich. Le CARRE compte une trentaine de communes membres et quelque 120 membres agriculteurs ou bouchers. L'abattoir est utilisé à 80% par des privés pour leur auto-provisionnement et pour de la vente directe, ainsi que par quelques boucheries artisanales. Du gros bétail (bovins et chevaux), des porcs, cabris, veaux et moutons y sont abattus, environ 3000 bêtes par année, à savoir 350 tonnes de carcasses. Les abattoirs sont aussi un centre régional de récupération des déchets carnés. Ils existent à Rolle depuis 1836, d'abord situés à la rue du Nord, puis à la route des Quatre-Communes. ●